



## Changement de statut vers ?profession libérale / entrepreneur?

-----  
Par Jasmine

Bonjour,

Je suis ressortissant marocain en France avec un titre de séjour salarié valable jusqu'en novembre 2026.

J'aurais besoin de conseils concernant ma situation administrative et un éventuel changement de statut vers une carte ?entrepreneur / profession libérale?.

1 ? Concernant le changement d'adresse :

J'ai déménagé il y a plus de 6 mois mais je n'ai pas encore déclaré le changement d'adresse à la préfecture / ANEF.

En revanche, les autres administrations (CAF, impôts, France Travail, etc.) ont déjà ma nouvelle adresse et savent que j'ai déménagé.

Je vais probablement redéménager dans 1 à 2 mois maximum, mais cette fois dans la même ville.

Dans cette situation :

\* est-il préférable de faire le changement d'adresse dès maintenant auprès de la préfecture ?

\* ou vaut-il mieux attendre mon prochain déménagement pour faire directement une seule mise à jour avec l'adresse définitive ?

Sachant également que mon titre de séjour expire en novembre 2026.

2 ? Concernant le changement de statut vers ?profession libérale / entrepreneur? :

J'ai été licencié suite à des complications administratives liées au renouvellement de mon titre de séjour, qui avait pris du retard.

Je suis actuellement au chômage depuis janvier 2026 et mes droits France Travail prennent fin à la fin du mois de mai 2026.

Étant donné ma situation, le titre de séjour ?entrepreneur / profession libérale? semble être la seule option de séjour qu'il me reste actuellement.

Ma question est la suivante :

Dois-je créer mon statut auto-entrepreneur avant de déposer la demande de changement de statut / renouvellement ?

Ou est-ce interdit tant que je possède encore un titre de séjour mentionnant ?salarié? ?

En effet, certaines informations trouvées sur le site Service Public semblent indiquer qu'il faut attendre l'autorisation ou le nouveau titre avant de commencer l'activité indépendante.

Je préfère éviter toute erreur qui pourrait compliquer mon renouvellement.

Merci d'avance pour vos conseils.